

12-Tarifification de la location de matériels et pour la mise à disposition de personnel pour les manifestations à l'espace culturel

Lors des spectacles et répétitions les associations sont demandeuses de prêt de matériel et de mise à disposition d'un régisseur pour réaliser les réglages sonores et de lumières.

Le matériel prêté est fragile et coûte cher à l'achat. Il convient de mettre en place une tarification de location tant pour le matériel que pour le personnel.

PRESTATIONS	TARIFS 2018/2019		CAUTIONS	
	CHARTRETTOIS ET ASSOCIATIONS CHARTRETTOIS ES	EXTERIEURS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES	CHARTRETTOIS ET ASSOCIATIONS CHARTRETTOISE S	EXTERIEURS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES
IMPLANTATION SPECIFIQUE (modification du plan de feu, effets de lumières etc.) FORFAIT	300€	360€		
REGLAGE BALANCE FORFAIT				
FILAGE LUMIERE FORFAIT				
Répétition(s) avec régisseur /heure	50€	90€		
1 ^{ère} représentation/heure	50€	90€		
Représentation(s) supplémentaire(s)/heure	40€	60€		
Location matériel de sonorisation sans régisseur forfait journalier	100€	200€	1000€	1500€

➤ Délibération fixant les tarifs location de matériels et de mise à disposition de personnel pour les manifestations à l'espace culturel